

Publication sélective

La publication sélective est la publication des résultats d'une sélection partiel d'études uniquement. Elle peut conduire à un biais de publication. Par exemple, en cas de publication d'une plus grande proportion d'études présentant un résultat positif que d'études présentant un résultat négatif, l'examen des publications est biaisé vers un résultat positif.

Une publication sélective peut se produire si par exemple un investigateur, un directeur de revue ou un promoteur de l'essai considère que les résultats négatifs (en l'absence d'effet avéré pour un nouveau médicament) sont sans intérêt ou sans importance. Cependant, la publication des résultats négatifs ajoute des informations précieuses à l'ensemble de preuves disponibles et permet d'éviter la mise en place de nouveaux essais inutiles.